

Pour un meilleur encadrement des élèves et contre des effectifs des classes trop élevés !

Proposition de résolution du RéGym adoptée par l'AG SSP-Enseignement du 8 avril 2014

Une formation gymnasiale (diplôme ou maturité) de qualité dépend principalement des conditions dans lesquelles elle est dispensée. Depuis longtemps, le SSP revendique un abaissement des effectifs des classes, en particulier en 1^{ère} année. En effet, celle-ci connaît un taux d'échec et d'abandon particulièrement élevé, dont une part importante peut s'expliquer par un encadrement insuffisant.

Cette année, les chiffres que nous avons obtenus suite à notre enquête dans tous les établissements, et confirmés par le Département, démontrent que le maximum de 24 élèves par classe fixé par le règlement (article 23, alinéa 2 du règlement des gymnases), n'a souvent pas été respecté. Ils démontrent aussi que les classes qui subissent le plus ces dépassements sont des classes d'ECGC, classes qui devraient bénéficier d'un encadrement particulièrement favorable.

La situation ne devrait pas se détendre dans les années à venir, ceci même dans le cas où le site de Provence était maintenu, comme nous le revendiquons depuis plusieurs années, et malgré les nouvelles constructions prévues dans la planification des gymnases.

Offrir de bonnes conditions aux enseignant.e.s comme aux élèves pour favoriser un encadrement de qualité a un coût; mais la construction de nouveaux bâtiments pour permettre suffisamment d'ouvertures de classes dépend avant tout de choix politiques. Nous pensons qu'un canton - dont par ailleurs la bonne santé des finances n'est plus à démontrer - ne devrait pas s'effrayer devant des investissements pour l'école publique. Or, en comparaison intercantonale, Vaud est l'un des cantons qui accorde le moins de moyens à la formation gymnasiale!

Cette situation n'est pas acceptable car elle ne permet pas d'assurer à la majorité des enseignant.e.s et des élèves de bonnes conditions de travail et d'apprentissage.

Au vu de ce qui précède, les enseignant.e.s réuni.e.s ce jour en AG du SSP-Enseignement revendiquent :

- que le maximum de 24 élèves par classe soit à l'avenir strictement respecté ;
- que l'effectif moyen par classe soit diminué notablement, de la 1^{ère} à la 3^{ème} année
- pour qu'à terme, l'effectif de 20 élèves par classe soit atteint ;
- que le site de Provence soit maintenu ;
- l'installation d'autres structures où cela est nécessaire, dans l'attente ou / et en plus de la construction des nouveaux gymnases ;
- une accélération de la mise en œuvre des constructions planifiées.